

APPEL À LA VIGILANCE

2020-02-26

DESTINATAIRES : Médecins omnipraticiens et spécialistes, infirmiers praticiens spécialisés, infirmiers en maladies infectieuses, gestionnaires des services d'urgences, chefs des cliniques externes, pharmaciens du CISSS et communautaires.

OBJET : COVID-19 : Demande d'analyses pour le SARS-CoV-2

Les orientations qui sont émises dans ce message seront adaptées en fonction de l'évolution des connaissances sur l'épidémiologie du COVID-19. Nous vous tiendrons informés.

La Direction générale de santé publique (DGSP) étend la zone des pays à considérer comme inclus dans la définition d'exposition significative au regard de la demande d'analyses de tests pour le SARS-CoV-2.

Un test pour le SARS-CoV-2 peut être demandé dans le cas d'une personne qui répond aux critères suivants :

Caractéristiques cliniques		Risque épidémiologique
Fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$) <u>ou</u> de la toux	ET	Ayant une histoire de voyage* dans les 14 jours avant le début de la maladie;
Fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$) <u>ou</u> de la toux	ET	Contact étroit avec un cas confirmé ou probable de COVID-19 dans les 14 jours avant le début de la maladie;
Fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$) <u>ou</u> de la toux	ET	Contact étroit avec une personne atteinte d'une maladie respiratoire aiguë qui a voyagé à * dans les 14 jours précédant le début de la maladie;
Fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$) <u>ou</u> de la toux	ET	Exposition en laboratoire à du matériel biologique contenant le virus SARS-CoV-2.

* Chine continentale et Hong Kong, Corée du Sud, Iran, Italie, Japon et Singapour.

Pour la liste à jour des pays faisant l'objet d'une surveillance accrue selon l'évolution de la situation épidémiologique du COVID-19 dans le monde : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/liste-des-pays-mrsi.pdf>

La définition de cas produite par l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) devrait évoluer dans ce sens prochainement : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/definition-nationale-cas.html>

Recommandations

- Dès l'arrivée à l'hôpital de tout usager avec de la fièvre et des symptômes respiratoires (toux, dyspnée), appliquer les mesures d'hygiène et l'étiquette respiratoire :
 - Demander de porter un masque de procédure;
 - Placer ceux ayant des symptômes respiratoires dans une zone réservée.
- Pour les travailleurs, appliquer les précautions additionnelles contre la transmission par contact et par voie aérienne avec le masque N-95 en ajoutant la protection oculaire. Maintenir ces précautions tout au long de la période d'investigation.

...2

- Identifier les cas à risque à l'aide de [l'outil de triage](#).
- Consulter l'infectiologue de garde.
- **Déclarer de façon obligatoire, à la Direction de santé publique du CISSS de Chaudière-Appalaches, tous les cas répondant aux critères de dépistage.**

Échantillons respiratoires recommandés

- Voies respiratoires supérieures : spécimen nasopharyngé (sécrétions, aspirations ou écouvillonnages);
ET
Spécimen oropharyngé (écouvillonnages) : les deux prélèvements peuvent être combinés dans un même tube et être testés ensemble. Les échantillons ayant été dilués avec du milieu de culture ou du milieu de transport viral sont adéquats; prière d'indiquer ces détails sur la requête d'analyse du LSPQ. L'écouvillon velouteux (*flocked swab*) est reconnu plus efficace que la tige régulière. Les tiges d'alginat de calcium et de bois sont à proscrire;
- Voies respiratoires inférieures : lavages bronchoalvéolaires, aspirations endotrachéales ou expectorations.

Plusieurs études ont démontré que les spécimens provenant des voies respiratoires inférieures sont à privilégier pour la détection du virus.

Les analyses devront être envoyées au LSPQ. Pour plus d'information, consultez le site Web du LSPQ :

<https://www.inspq.gc.ca/lspq/repertoire-des-analyses/mers-cov-coronavirus-du-syndrome-respiratoire-du-moyen-orient>

État de situation mondiale

Pour un portrait épidémiologique détaillé de la situation mondiale, consulter :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

État de situation au Canada

En date du 25 février 2020, **11 personnes sont des cas confirmés (4 en Ontario et 7 en Colombie-Britannique)**.

Le niveau de risque pour les Canadiens demeure faible.

État de situation au Québec

À ce jour, **aucun cas** du nouveau coronavirus n'a été rapporté au Québec.

Recommandations pour les voyageurs

Selon l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), le risque pour la santé publique au Canada en lien avec le COVID-19 demeure faible. Le gouvernement canadien recommande ce qui suit :

- Pour la **Chine** en général : **éviter tout voyage non essentiel**;
- Pour la **province de Hubei** en Chine : **éviter tout voyage**.

Pour les autres pays, les *Conseils aux voyageurs et avertissements* peuvent être consultés en tout temps en utilisant le lien suivant :

<https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements>

Lien utile

- MSSS : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>

Cet appel à la vigilance est disponible sur le site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches :

<https://www.cisssca.com/extranet/medecins-partenaires-et-professionnels/maladies-infectieuses/appels-a-la-vigilance/>

Pour joindre la Direction de santé publique (numéros confidentiels, réservés aux professionnels de la santé)

- Pendant les heures ouvrables : 418 389-1510 / En dehors des heures ouvrables : 418 397-4375
- Déclaration par télécopieur : 418 389-1560